

Espèces présentes aux Antilles françaises

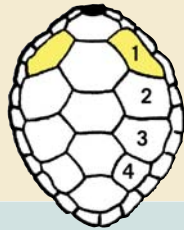


La tortue imbriquée - Karet

(*Eretmochelys imbricata*)

Bec pointu et crochu,
plaques de la carapace imbriquées,
4 paires de plaques costales.

Statut : fréquente en mer et pontes régulières
(plus d'un millier de nids par an)

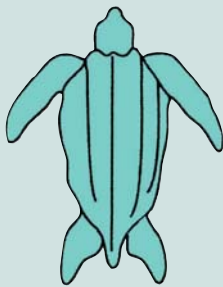


La tortue Verte - Tôti vèt

(*Chelonia mydas*)

Bec arrondi,
plaques de la carapace juxtaposées,
4 paires de plaques costales.

Statut : fréquente en mer
et pontes régulières
(quelques centaines par an)



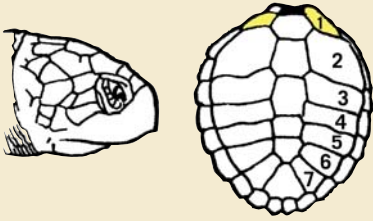
La tortue Luth - Bataklin

(*Dermochelys coriacea*)

Absence d'écaille,
présence de carènes longitudinales.
La carapace peut atteindre 1m80.

Statut : rarement observée en mer
et pontes très rares
(quelques dizaines par an).





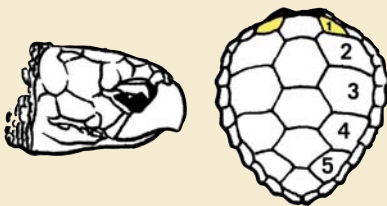
La tortue Olivâtre - Ku ron

(*Lepidochelys olivacea*)

Généralement 5 paires de plaques costales

Couleur : ocre-vert.

Statut : rare en mer et ne pond pas en Guadeloupe



La tortue Caouanne - Tôti jon

(*Caretta caretta*)

Généralement 5 paires de plaques costales

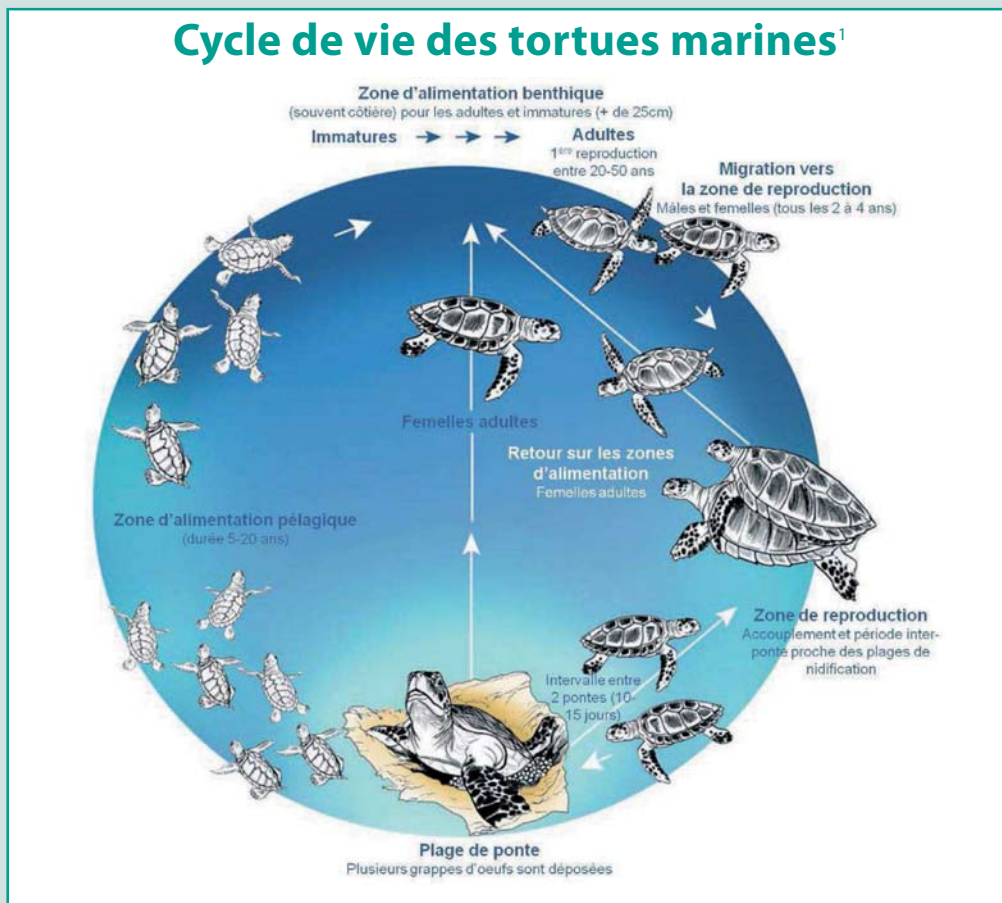
Couleur : orange-brun

Grosse tête.

Statut : présente en mer mais ne pond pas en Guadeloupe



Cycle de vie des tortues marines¹



Site inadapté pour les tortues

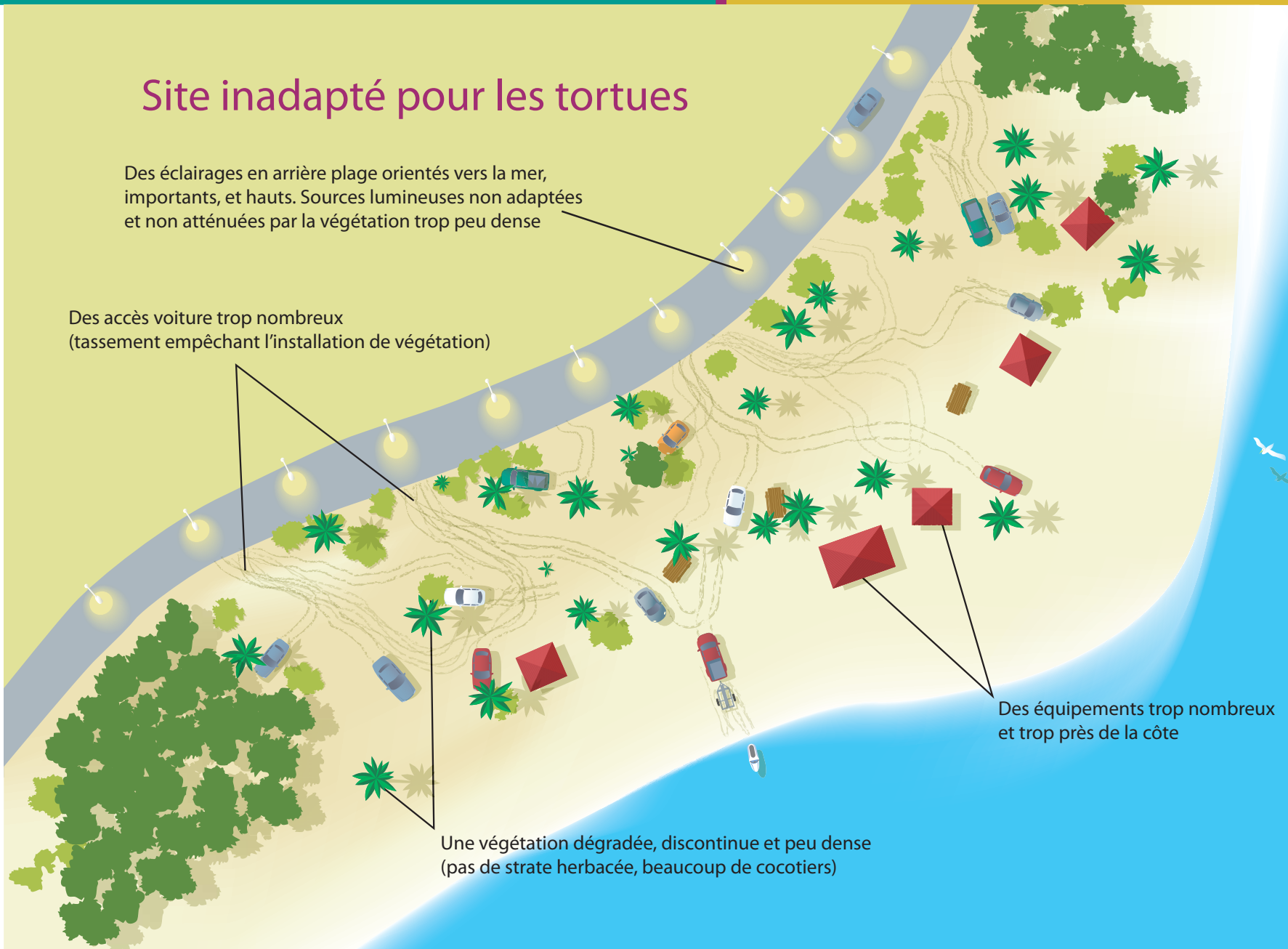
Des éclairages en arrière plage orientés vers la mer, importants, et hauts. Sources lumineuses non adaptées et non atténuées par la végétation trop peu dense

Des accès voiture trop nombreux (tassement empêchant l'installation de végétation)

Une végétation dégradée, discontinue et peu dense (pas de strate herbacée, beaucoup de cocotiers)

Des équipements trop nombreux et trop près de la côte

Des sites adaptés, d'autres pas !



Site accueillant pour les tortues

Des aires de stationnement alvéolaires

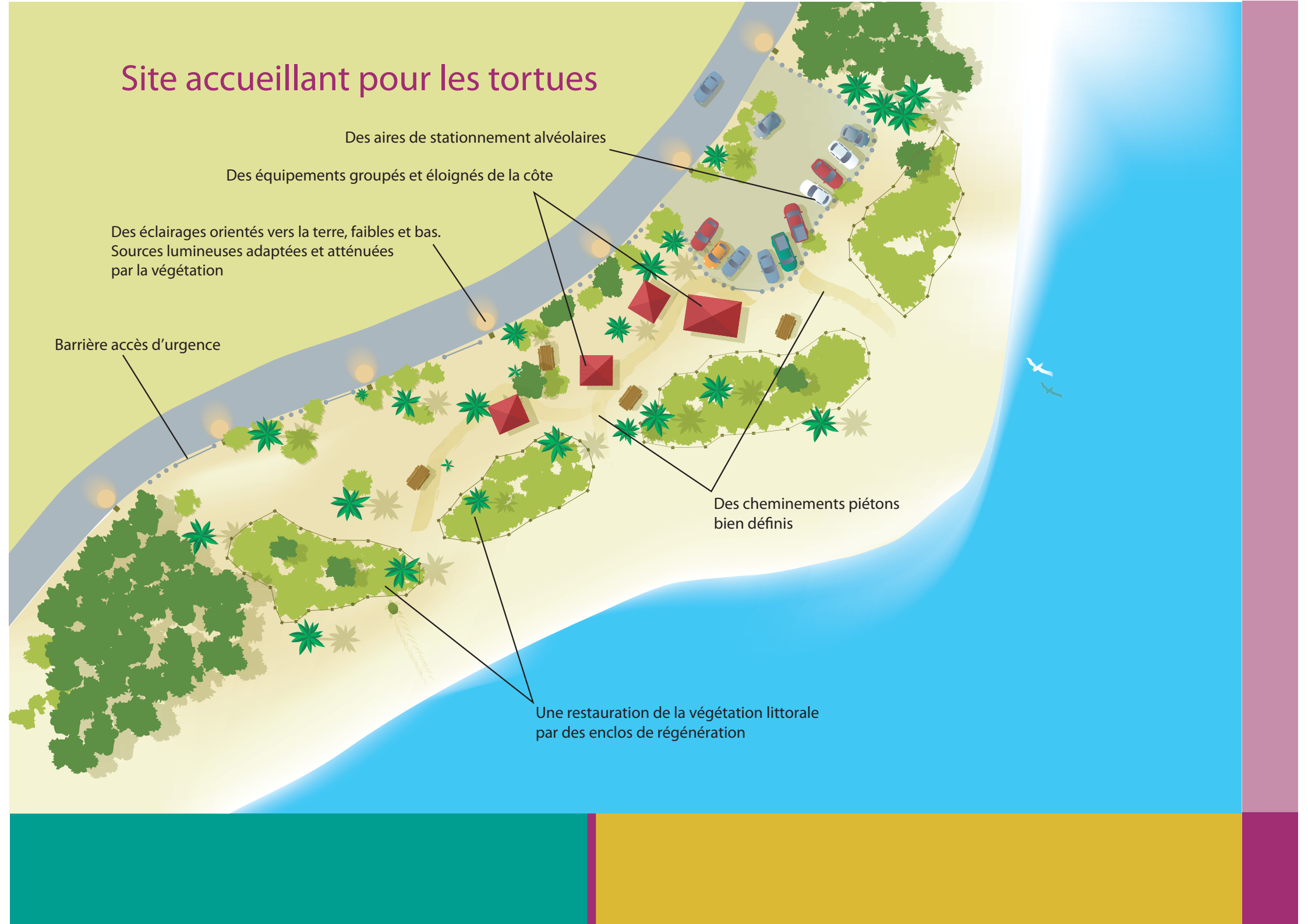
Des équipements groupés et éloignés de la côte

Des éclairages orientés vers la terre, faibles et bas.
Sources lumineuses adaptées et atténuées
par la végétation

Barrière accès d'urgence

Des cheminements piétons
bien définis

Une restauration de la végétation littorale
par des enclos de régénération



Restaurer le couvert végétal

La présence d'un couvert végétal naturel sur le littoral est essentielle. Cela contribue à :

- > maintenir le sable sur les plages,
- > procurer de l'ombre et de l'intimité,
- > favoriser la ponte des tortues marines et l'incubation des oeufs.

Pour réamorcer une dynamique naturelle dans la régénération de la végétation et regagner ainsi les terrains d'arrière plage, 3 objectifs sont à prendre en considération.

Objectifs	Pourquoi ?
Favoriser l'installation d'une végétation rampante	<ul style="list-style-type: none"> - La végétation rampante permet de retenir le sable sur les plages - Sa présence est un élément important dans le choix des sites de ponte des tortues marines
Permettre aux arbres et arbustes présents de se régénérer	<ul style="list-style-type: none"> - Le couvert végétal génère la présence de zones ombragées - Sa présence est un élément important dans le choix des sites de ponte des tortues marines - Il régule la température du sol (sex-ratio des nouveaux nés déterminé par la température d'incubation)
Obtenir un écran végétal en arrière plage	<ul style="list-style-type: none"> - Il limite l'impact des éclairages qui peuvent désorienter les tortues (lumières fixes et phares de voitures) - Sa présence est un élément important dans le choix des sites de ponte des tortues marines - Il permet dans certains cas de masquer les infrastructures d'accès

Pour cela, une technique efficace et peu coûteuse : **des enclos de régénération dans les parties dégradées.**

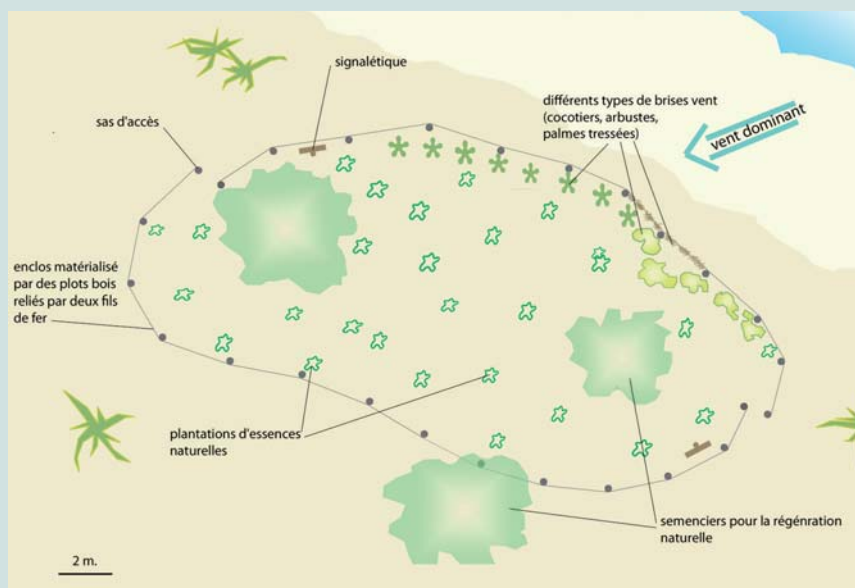
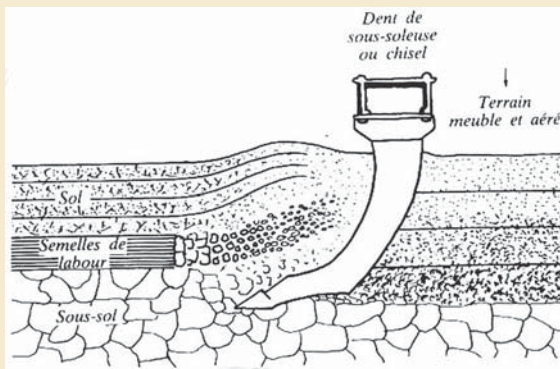


Schéma type d'un enclos de régénération

Léger et ponctuel, ce dispositif est particulièrement adapté à l'aménagement de sites fréquentés. Il permet de protéger temporairement des zones tout en maintenant la circulation des tortues. Pour une meilleure intégration paysagère, il convient d'adapter la surface et la forme du dispositif à la configuration du terrain sans dépasser 400 m².

Comment favoriser la réimplantation de la végétation ?

- > préparer le sol : décompacter, ameublir et aérer les premières couches du sol,
- > si nécessaire, apporter de la terre végétale en surface (uniquement pour des sols non sableux),
- > diversifier la végétation environnante par quelques plantations,
- > mettre en défens les îlots par une clôture légère et efficace,
- > mettre en place un brise-vent de protection.



Sous-solage⁴



Décompactage fond de forme à l'aide d'une pelle mécanique



Poteaux en pin traité, avec percements pour passage des fils



Brise vent, palmes de cocotier

Gérer la circulation des véhicules et des piétons

Sur le littoral, une circulation non maîtrisée engendre des dégradations et des désagréments :

- > insécurité, notamment par rapport aux enfants,
- > tassement du sol,
- > destruction de la végétation,
- > dérangement des tortues,
- > destruction de nids de tortues marines.

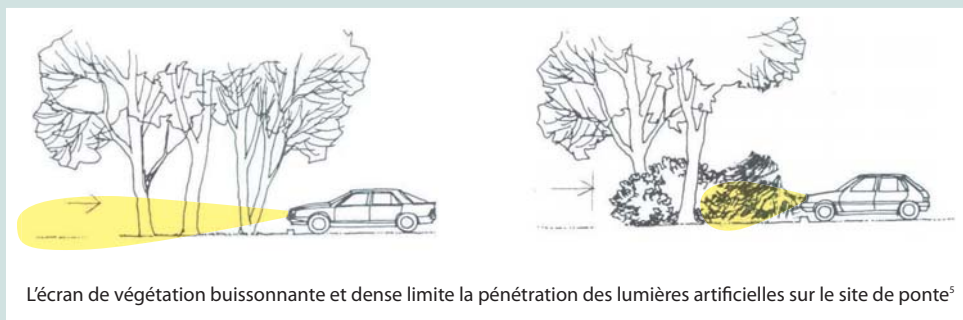
Stationnement trop proche de la bande sableuse, tassement du sol et dégradations de la végétation



Des solutions efficaces :

1- L'aire de stationnement

- > définir sa taille en fonction de la fréquentation et de la capacité d'accueil du milieu,
- > favoriser un emplacement le plus éloigné de la bande sableuse,
- > ne pas utiliser d'enrobé sur le site de ponte,
- > ne pas matérialiser les emplacements (sauf handicapés),
- > au-delà de 20 places, réaliser un agencement en alvéoles de 100 à 125 m² (5 véhicules), disposées le long d'une voie serpentant dans la végétation existante ou à créer.



2- Les systèmes anti-pénétration

> **Barrières, clôtures** : mobiles, elles permettent l'accès aux véhicules de service ou de secours. La diversité des modèles facilite l'intégration paysagère.



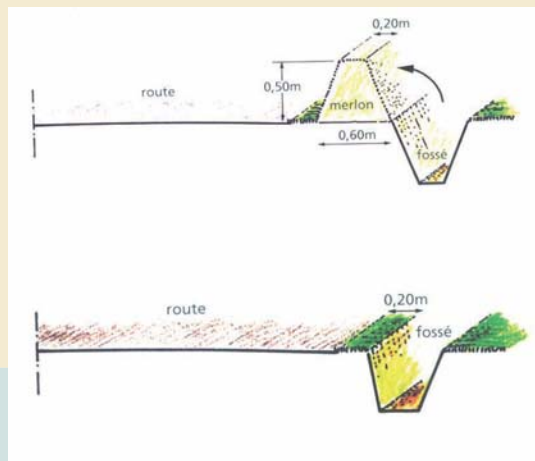
> **Poteaux et plots** : utilisés pour limiter la pénétration des véhicules ou pour signaler un cheminement ou un accès. Ils doivent être implantés solidement pour éviter l'arrachage par les véhicules.



Mise en défens par la pose de plots en bois

> **Enrochement** : blocs de pierre à demi enterrés d'environ 1,5 m³. Efficace et facile à mettre en œuvre.

> **Fossé et talus** : efficaces pour beaucoup de véhicules mais également pour les piétons. Revégétalisés, ils s'intègrent bien et font obstacle à l'éclairage gênant d'arrière plage (désorientation des tortues).



> **Plantations** : en complément d'autres dispositifs, des haies constituent également un refuge et un garde manger pour la faune . Elles limitent l'impact des éclairages (lumières fixes et phares de voitures).

3- Les cheminements piétons

Guider les piétons de l'aire de stationnement jusqu'à la plage en protégeant le milieu naturel du sur-piétinement . Définir des cheminements permet :

- > accessibilité et agrément,
- > confort à la marche (largeur de 50 cm à 2,50 m selon la fréquentation),
- > lisibilité dans le paysage (entretien régulier).

Pour faciliter l'intégration paysagère du dispositif, éviter l'alignement des systèmes, s'appuyer sur la végétation existante et privilégier une installation courbe.

Organiser l'accueil

1. L'aire d'accueil

On y trouve des équipements (toilettes, douches, terrains de jeux, commerces...) et de l'information.

Pour assurer la sécurité des usagers, une surveillance régulière des équipements et des boisements doit être réalisée (taille, élimination des arbres morts, maintenance des équipements...)

Les activités commerciales qui s'y développent doivent faire l'objet de conventions d'occupation avec le propriétaire du site afin de limiter leur impact sur le milieu naturel.

2. Les équipements

Leur implantation nécessite une réflexion préalable pour :

- > une intégration paysagère réussie (choix du matériau, organisation du site...),
- > éviter qu'ils constituent des obstacles à la ponte des tortues marines,
- > une utilisation conviviale à la fois pour les grandes et les plus petites familles.

Dans la mesure du possible, il est préférable d'installer directement les équipements sur le sol existant, sur un dallage en pierre ou un platelage en bois plutôt qu'une dalle en béton pour permettre une réversibilité aisée de l'équipement.

Localisation :

Les mobiliers devront être regroupés de préférence en arrière plage loin du cordon littoral. Ils seront préférentiellement installés dans une zone dégradée ou dans une clairière conçue à cet effet. Les différents types de mobilier classiquement proposés sont :

- > les tables bancs,
- > les carbets,
- > les barbecues (à disposer à proximité des tables et carbets).



Table banc installée directement sur le sol en place



Carbets



Barbecue en briques réfractaires



Cache conteneur



Panneau d'information à l'intérieur de l'enclos de régénération

Une alternative : le **carbet végétal**. Plantation d'arbres permettant dans une perspective d'une dizaine d'années l'installation de tables bancs, ou de hamacs dans un site ombragé

Une signalétique adaptée : un effort tout particulier doit être porté sur le contenu, la localisation et la nature du support de l'information qui sera mise en place sur le site.



Panneau d'information à la plage de Clugny

Entretien des sites

1- Traitement des déchets

La fréquentation des sites par le public induit parfois la production de déchets d'origines différentes :

- > abandon des déchets de repas,
- > dépôts d'ordures en tout genre en particulier sur les sites proches des axes routiers,
- > apport des déchets par la mer.

La présence de déchets sur un site induit un certain nombre de nuisances :

- > **diminution de l'attractivité** du site tant sur le plan touristique qu'au niveau de la qualité des habitats naturels qu'il offre pour la faune associée,
- > **problèmes de salubrité**,
- > fréquentation des **chiens errants**, rats, mangoustes et autres nuisibles,
- > création de **points fixes de dépôts d'ordures**.



Chien errant

Pour lutter contre l'invasion des déchets, un certain nombre d'actions peut être envisagé :

- > disposition de conteneurs sur les parkings avec organisation d'un ramassage régulier,
- > mise en place de panneaux d'information sur la présence et l'utilisation des conteneurs,
- > réalisation d'une campagne de sensibilisation type « éco-citoyen ».

Un ramassage complémentaire est à prévoir à l'aide de pics ou des pinces pour assurer une propreté acceptable.



Ce qu'il faut éviter :

- > le nettoyage de la plage avec un râteau qui va systématiquement détruire les semis, néfaste pour la régénération naturelle et pour l'apport de matière organique provenant de la décomposition des feuilles,
- > l'enlèvement de la végétation herbacée (en particulier la végétation rampante) qui fait souvent l'objet de destruction volontaire pour « faire propre »,
- > l'inaction face à l'apparition de déchets.

2- Entretien des équipements

Les équipements dégradés dont l'impact visuel dévalorise le site doivent être enlevés afin d'inciter les usagers à respecter le lieu. Pour cela une surveillance régulière doit être organisée par le gestionnaire ou le propriétaire du site.

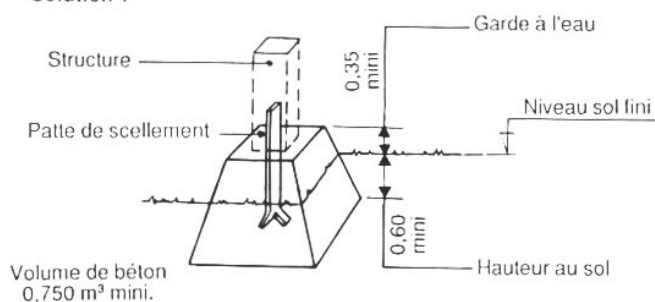
Les enclos de régénération sont à entretenir pour être efficaces : remplacement des fils et poteaux endommagés, enlever les espèces invasives (comme l'acacia de Saint-Domingue).

Pour éviter le vandalisme et les dégradations, certaines précautions peuvent être prises au moment de la conception des équipements :

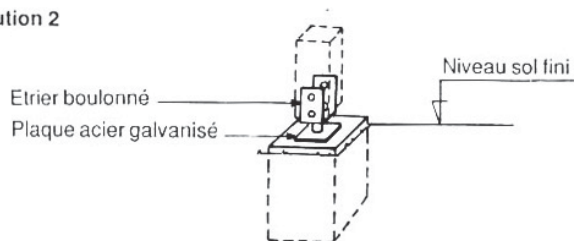
- > on peut augmenter artificiellement le poids du mobilier (plusieurs techniques de scellement existent),
- > utiliser une forme spécialement étudiée pour éviter les déchaussements fréquents en sol sableux,
- > fixer des barres en métal dans les pieds des mobiliers...

Deux types de scellement : patte-fiche et étrier

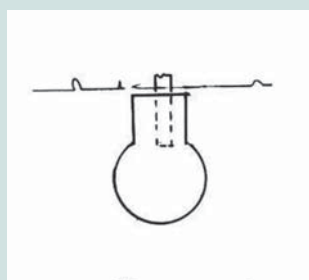
Solution 1



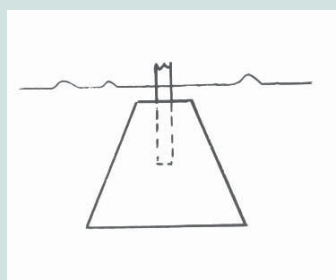
Solution 2



Scellements adaptés au sol sableux :



forme en bouchon de champagne renversé



cône en position verticale, avec pied pris directement dans le béton